



## Appel à manifestation d'intérêt du Comité Français pour la Solidarité Internationale : *Evaluation externe de la convention programme « Société Civile et Participation »*

### I – Le Programme Société Civile et Participation

Le programme Société Civile et Participation vise globalement à contribuer au premier Objectif du Millénaire pour le Développement « *réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim* » et à renforcer la participation des organisations de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques pour que celles-ci soient davantage en conformité avec les besoins des populations. Plus spécifiquement, ce programme vise au soutien et à la valorisation de pratiques innovantes de coopération entre les organisations membres du CFSI et leurs partenaires, en faveur du développement d'un dialogue productif entre société civile et autorités publiques locales et/ou nationales. Doté d'un budget de 2 064 941 € sur 3 ans, la convention programme est cofinancée à hauteur de 50 % par l'Agence française de développement et par le CFSI et ses membres.

Les activités de renforcement développées pour atteindre les objectifs fixés sont les suivantes. Un fonds d'appui qui permet de soutenir la mise en œuvre de 14 projets développés par 9 membres sur 3 continents et des activités dites transversales. Ces activités comprennent l'organisation d'ateliers thématiques, l'organisation de séminaires annuels internationaux, la menée d'une étude sur les partenariats Nord-Sud et un processus de capitalisation transversal et continu mené par l'Institut de Recherche et de débats sur la Gouvernance. Cette capitalisation est articulée autour de deux axes qui portent pour l'un sur la construction d'une voix collective et pour l'autre, sur la participation aux politiques publiques. Le pilotage du programme est confié à un comité composé de représentants des membres du CFSI et de personnes ressources externes.

### II - L'évaluation

Démarrée en 2010 et prévue sur 3 ans, la phase actuelle du programme prendra fin en décembre 2013. Son évaluation a été planifiée au second trimestre de cette dernière année pour apprécier les résultats, la pertinence et l'efficacité des activités développées ainsi que la cohérence du dispositif déployé. En addition, l'évaluation devra également permettre aux différentes parties prenantes de mieux finaliser cette seconde phase et d'alimenter la réflexion engagée sur ses suites.

### III - Méthodologie envisagée pour l'évaluation

A l'issue des premiers entretiens et d'une analyse documentaire, les évaluateurs produiront une note de cadrage qui précisera leur compréhension du programme et la méthodologie de l'évaluation. Cette note sera présentée au comité de suivi lors d'une réunion à Paris (consultant chef de mission au minimum). Des entretiens individuels et collectifs seront ensuite conduits en France et dans au moins un pays du Sud. Une première restitution à chaud au comité de suivi de l'évaluation interviendra sur la base d'une note d'étape, suivie d'une présentation du rapport provisoire de l'évaluation devant la même instance. Une dernière restitution, sur la base du rapport final, est prévue devant le comité de suivi et de pilotage.

### IV – Profil (s) recherché (s) pour l'évaluation

Nous privilégions le recrutement d'un binôme de consultants Nord-Sud dont un chef de mission aux profils suivants :

- Expérience éprouvée en évaluation de projet ;
- Très bonne connaissance du milieu des OSC ;
- Connaissance des enjeux du renforcement des sociétés civiles au Sud et au Nord dans la perspective d'un dialogue constructif avec les pouvoirs publics ;
- Capacité à explorer des programmes complexes à acteurs multiples et à animer des réunions pluri acteurs ;
- Capacité à travailler à partir de méthodologies distinctes : évaluation externe et participative.

***Pour des raisons évidentes d'indépendance et d'externalité de l'exercice d'évaluation, les personnes adhérentes ou salariées d'organisations membres du CFSI et les consultants en relation avec celui-ci dans le cadre de la convention Programme ne peuvent pas concourir à cet appel.***

### V – Calendrier indicatif de l'évaluation

- ♦ Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt le 20 mars 2013
- ♦ Retour des offres le 8 avril 2013
- ♦ Sélection des offres le 12 avril 2013
- ♦ Appel restreint le 17 avril 2013
- ♦ Réception des offres le 12 mai 2013
- ♦ Présentation de la note de cadrage la troisième semaine de mai 2013
- ♦ Evaluation en juin 2013
- ♦ Restitution à chaud la première semaine de juillet 2013
- ♦ Restitution du rapport intermédiaire aux membres du comité de suivi début septembre 2013
- ♦ Restitution du rapport final aux membres du comité de pilotage et du comité de suivi de l'évaluation mi-octobre 2013

Cet appel à manifestation d'intérêt est destiné à identifier des consultants. A l'issue de cet appel, une présélection sera opérée, puis un appel d'offres restreint sera lancé auprès des consultant-e-s présélectionnés. Il est attendu de cette étape d'appel à manifestation d'intérêt les CV des membres pressentis de l'équipe d'expertise : le CV du chef de mission est exigé, le CV du second consultant, s'il est identifié, est souhaité.

Si vous souhaitez manifester votre intérêt, merci de bien vouloir envoyer votre/vos CV par courrier électronique **avant le 8 avril 2013 à 9h00** à l'attention de : Agnès BELAÏD : [belaid@cfsi.asso.fr](mailto:belaid@cfsi.asso.fr) – Tel : + 33 1 44 83 88 63 et de Delphine Arnould : [arnould@cfsi.asso.fr](mailto:arnould@cfsi.asso.fr) - Tel : + 33 1 44 83 88 60

***Attention*** : il est demandé de joindre un CV en français, actualisé et synthétique, dans lequel vous aurez **surligné les éléments spécifiques** que vous jugez utiles pour apprécier votre candidature dans le cadre de cette évaluation.